

Prochains Conseils

20 et 26 juin à 18h30

Qui en juin se porte bien, en juillet ne craindra rien

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 3 du 22 mai 2014

Le conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence du maire, Jean-Louis VIGNON, afin d'examiner l'ordre du jour suivant : tirage au sort des jurés d'assises, choix de l'aire multisports, vote des subventions communales...

Bernard CORNEC, excusé, a donné pouvoir à Nathalie ABIVEN.

En préambule, le maire salue la mémoire de Jean L'AMINOT, le curé de l'ensemble paroissial du pays de Daoulas, décédé ce jour.

I JURÉS D'ASSISES

Le conseil a tiré 3 noms au sort sur la liste électorale, de personnes âgées de plus de 23 ans en 2015 et jouissant de leurs droits civiques et politiques. Parmi ces 3 personnes, une sera retenue pour faire partie d'un pool de jurés d'assises, susceptibles d'être désignés à siéger lors d'un procès d'assises à Quimper.

II SUBVENTIONS COMMUNALES

Julien POUPON, adjoint aux finances, présente les montants proposés par la commission d'attribution des subventions. 7 375 € sont alloués aux associations communales, et 1 150 € aux associations extérieures. La commission n'a traité que les dossiers qui lui sont parvenus, jusqu'en avril. Voir page 4.

III PROGRAMME VOIRIE 2014

René RAUD, adjoint à la voirie, présente le programme de réalisation

de voirie après approbation par la commission. Il est retenu de faire une réfection de la place de la mairie (1 600 €), le busage de Stang Meyet pour favoriser l'évacuation du Créac'h Balbé lors d'intempéries, le profilage de l'enrobé sur la route de Penhep (26 400 €), et de poser des fourreaux pour l'éclairage public de la rue des prairies. L'accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite est à l'étude. Il est prévu aussi de finir la 3^e tranche du programme Eco-FAUR au niveau du terrain de foot (80 000 €) subventionné par la région Bretagne à hauteur de 30%. Une réflexion sur la sécurité routière sera menée prochainement par la commission voirie.

IV AIRE MULTISPORTS

Hervé LE MENS, adjoint aux travaux, présente au conseil les cinq réponses d'entreprises pour l'aire de jeux multisports qui verra le jour près du terrain de tennis, à la place de l'actuel terrain de basket. A l'issue d'un débat sur les caractéristiques techniques du matériel, le conseil a choisi à l'unanimité la société Sport France pour un montant de 31 000 €. Cette société a déjà créé l'aire de jeux pour enfants en 2008. Pascale CORRE-DIVERRES, adjointe à la jeunesse, a évoqué, en lien avec le conseil municipal des jeunes, la mise en place d'un skate-park qui pourrait être situé non loin de ce nouvel équipement, si le projet se concrétise. Le maire rappelle enfin que cette aire répondra aux besoins des associations sportives, de l'école et à un large public. Il rappelle que le

club de foot a sollicité la commune pour l'éclairage du second terrain de foot et qu'une réponse leur sera bientôt apportée à la suite de l'étude de devis.

V RYTHMES SCOLAIRES

Pascale CORRE-DIVERRES évoque les réunions de réflexions autour de la réforme des rythmes scolaires qui vient d'être amendée récemment. Après avis du conseil d'école, la commune partirait sur l'organisation suivante : 5 matinées de classes de 9h à 12h, une pause méridienne jusque 13h30. Pour les après midis, il y aurait classe les lundis, mardis, et jeudis de 13h30 à 16h ; puis activités ou garderie gratuite jusque 16h30. Le vendredi après midi, la classe se terminerait à 15h, suivi jusqu'à 16h30 de temps d'activités périscolaires encadrées. Le mercredi midi, une garderie payante serait mise en place de 12h à 12h30. Une décision avec les communes environnantes pour un transport vers l'ALSH de Loperhet va être prise bientôt pour les familles faisant appel à ce système de garde.

VI EN BREF

- éclairage route de Penhep : Pour sécuriser la traversée de la VC3 par les enfants se rendant à l'arrêt de bus, un éclairage public sera installé. La part communale est de moins de 7 000 €.

- le conseil autorise le maire durant ce mandat à signer les marchés à hauteur de 206 000 € HT et de réaliser les lignes de trésorerie à hauteur de 200 000 €.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 18 avril est né **Mahé LECLET**, domicilié 45 rue de la Forge.
Le 19 avril est né **Edouard CARAËS**, domicilié 13 allée de Pen ar Valy.
Le 22 avril est né **Sacha BRONDEL**, domicilié 370 route de Kerhuel.
Le 13 mai est née **Inès CRAYE**, domiciliée 425 route de Kerhuel.
Le 25 mai est née **Alycia DOUERIN**, domiciliée 55 impasse des Châtaigniers.

Décès

Marie-Thérèse CORRE née SIMIER, décédée le 15 mai à Saint-Urbain, en son domicile, lieu-dit Runaher.
Jean L'AMINOT, décédé le 22 mai à Brest, domicilié 10 rue de Daoulas.

Baptême civil

Noah Le Bretton, domicilié 7 venelle Blanche, le 31 mai 2014



ENQUÊTE INSEE

L'Insee réalise, jusqu'au 28 juin 2014, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Rappel : l'Insee ne fait jamais d'enquête par téléphone.



PETITES ANNONCES

À louer à 3 km de Saint-Urbain, petite maison comprenant au rez de chaussée : séjour, cuisine, sdb, WC ; au 1^{er} étage : 2 chambres. Chauffage au bois. Jardin de 2500 m² environ. Nombreuses dépendances. Visites à partir du 15 juillet sur rdv. Tél : 02 98 25 00 49.

Cherche covoiturage Saint-Urbain - Landerneau pour la rentrée de septembre 2014 pour déposer une lycéenne à la Petite Palud à 8h45, du lundi au vendredi. Participation aux frais. Tél : 02 98 25 01 36.

Jeune fille de 16 ans disponible pour **babysitting**. Si vous êtes intéressés, appelez au 02 98 25 04 56 ou laissez un message au 07 50 49 63 43.

Florence Le Bot vous informe sur son activité de conseillère autour des produits beauté et bien-être à base d'Aloe Vera. Tél : 06 13 93 37 68.

Objets trouvés : un ballon sauteur, un trousseau de clés, un manteau enfant, un gilet, un sweet.

Fanch Dantec tél : 02 98 25 07 23 donne 2 chatons femelles, disponibles à partir du 10 juin lorsqu'ils seront sevrés.



Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTÉ

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion.
12 rue de Kergoat à Brest

Lundi 23 juin

Les enjeux actuels des troubles bipolaires

Renseignements : 02 98 00 84 80

<http://www.club-brest.fr/medecine>
<http://www.forumsantebrest.net>

NUMÉROS UTILES

- Police 17
- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112
- Pharmacie de garde .. 32 37
- Médecin.....02 98 25 02 37
- Kiné.....02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier.....02 98 25 07 21
- Pôle social02 98 25 84 23
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale02 98 85 95 57
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM.....02 98 25 87 26
- Taxi06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif
(astreinte)06 11 74 64 98



HORAIRE MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Mardi : 8h45-12h15 / 13h30-18h30
Jeudi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h45-12h15 / 13h30-17h30
Samedi : 8h45-12h15

CALENDRIER DE COLLECTE

Déchets ménagers	Recyclables
Mercredi 18 juin	Mercredi 11 juin
Mercredi 2 juillet	Mercredi 25 juin
Mercredi 16 juillet	Mercredi 9 juillet

*Le prochain bulletin paraîtra en juillet
veuillez déposer vos annonces à la mairie
(possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour
le 26 juin dernier délai.
Merci.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



CODE DE LA ROUTE

Certaines personnes garent leur véhicule sur les trottoirs ou à cheval sur la route et le trottoir. Cette pratique oblige les piétons à descendre sur la route, ce qui peut être dangereux en divers endroits de la commune où la visibilité est mauvaise, notamment dans le bourg. Il est aussi interdit de stationner sur les espaces verts de la commune.

Outre que ces pratiques sont interdites par le code de la route (article R417-10) et donc passible de sanction, elles dénotent un manque de civisme et de considération envers les piétons

Nous vous demandons ne pas garer vos véhicules dans des endroits présentant un risque pour les piétons ou un risque de dégradation de l'environnement.



AIRE DE DÉCHETS VERTS

Comme vous avez pu le lire dans le dernier bulletin, l'aire de déchets verts actuelle sera fermée le premier août prochain.

L'agrandissement de la station d'épuration, qui va débuter vers le 15 août, nécessite cette fermeture.

La création d'une nouvelle aire de déchets verts doit respecter les normes actuelles qui sont plus restrictives que par le passé pour mieux respecter l'environnement.

Le fonctionnement actuel de cette aire consiste, lorsque le parc est plein, à charger les déchets dans la remorque communale pour les envoyer à l'aire communautaire de Pencran. Cette opération est effectuée par les employés communaux. À Pencran, les déchets sont broyés puis acheminés à Plouédern où ils sont valorisés. Cette opération est gérée et financée par la Communauté de communes du pays de Landerneau - Daoulas (CCPLD).

L'implantation d'une nouvelle aire de déchets verts sur la commune ne serait pas obligatoirement financée par la CCPLD qui ne veut pas multiplier ces aires. Pour minimiser le coût d'exploitation, il faut étudier la possibilité de broyage sur place. Mais cela nécessite une plus grande surface utile pour mettre d'un côté les déchets bruts, puis l'emplacement du broyeur et enfin les copeaux issus du broyage, tout en respectant les normes de sécurité et les normes environnementales.

Nous attendons des réponses de la CCPLD pour prendre une décision afin de conserver ce service aux Saint-Urbainais au meilleur coût d'exploitation.



FACTURATION DE L'EAU

La Communauté de communes qui gère désormais l'assainissement facture les redevances assainissement en 2 fois. Pour être en cohérence, la facturation de l'eau (gérée par la commune) est faite désormais en 2 fois, en juin - juillet et en novembre.

Les relevés réels seront faits en octobre-novembre 2014.

Cette facturation prendra en compte les nouveaux tarifs de l'eau 2014. Vous pouvez consulter le barème complet sur le site Internet de la commune à la page « tarifs communaux ».

Prélèvement automatique : il est possible de payer par prélèvement automatique en remplissant un formulaire à la mairie accompagné de votre RIB. Cela s'appliquera dès la fin de l'année et sera tacitement reconduit chaque année. Les avantages sont de ne pas oublier le paiement et d'éviter ainsi des pénalités de retard.

Par ailleurs, merci aux utilisateurs de signaler un changement de RIB dès qu'il a lieu.

Communiqués de la Mairie

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

La société TPAE a été mandatée par la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas pour réaliser le zonage d'assainissement communautaire.

Le personnel du bureau d'études peut être amené à réaliser, chez les particuliers, des sondages à la tarière à main ainsi que des mesures de perméabilité.

PERMANENCE CONSEIL GÉNÉRAL

Les prochaines permanences de Mme Françoise Péron, conseillère générale du canton de Daoulas se tiendront de 10h30 à midi les samedis :

- ◆ 7 juin à Hanvec
- ◆ 28 juin à Loperhet
- ◆ 5 juillet à Logonna-Daoulas

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les inscriptions du concours des Maisons fleuries 2014 sont lancées, et ce, **jusqu'au 12 juin**.

Les habitants de Saint-Urbain peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

- 2^e : maisons avec jardin très visible de la rue,
- 3^e : balcons, terrasses, petits jardins de moins de 100 m² très visibles de la rue,
- 4^e : espaces le long de la voie publique (talus, murs...), espaces collectifs (ilots dans lotissement, lavoirs, fontaines...),
- 6^e : exploitations agricoles en activité...

Pratique : inscription en précisant la catégorie visée à la mairie ou par courriel saint-urbain29@wanadoo.fr.

HOMMAGE

Jean L'Aminot, le curé de l'ensemble paroissial de Daoulas est décédé des suites d'une opération ce 22 mai. Né en 1946, ordonné prêtre en 1973, il fût longtemps aumônier des prisons et depuis 2005, installé à Saint-Urbain dans le presbytère. Il était le curé de notre commune. Nous saluons ici l'homme de foi, soucieux de son prochain et présentons nos condoléances à ses proches et aux paroissiens.

Tous les conseils municipaux se déroulent en public.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité à la mairie ou sur le site Internet de la commune

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun



VOIRIE

Dans le cadre du programme Eco-FAUR subventionné par la région, le parking du terrain de foot et la partie de voirie allant de l'intersection de Banalec jusqu'au garage vont être aménagés. Les travaux vont reprendre après les vacances pour être terminés au plus tard en avril 2015.

Dans le cadre du programme annuel de voirie communale, la route de Penhep sera refaite cette année. Les fourreaux d'éclairage public seront passés rue des prairies.



VACCINATION

Depuis de début de l'année 2012, plusieurs cas d'infections invasives à méningocoque C (IIM C) ont été signalés.

L'incidence des IIM C dans le Finistère, reste actuellement 7 à 8 fois supérieure à l'incidence nationale.

Les mesures habituelles de gestion sont appliquées : antibiotique et vaccination pour les contacts proches.

La campagne de promotion de la vaccination contre le méningocoque C débutée en octobre 2012 a permis d'améliorer nettement la couverture vaccinale dans le Finistère mais elle reste insuffisante, surtout après l'âge de 10 ans.

Vous pouvez vous faire vacciner ou faire vacciner vos enfants par votre médecin traitant ou votre pédiatre ou au CHU de Brest.

Pour toute information complémentaire, Tél : 02 98 64 50 73



CONFÉRENCE FOUR A CHAUX

A l'invitation des « Amis de Trévarn et du Patrimoine », Jean-René GUERMEUR, ancien habitant de la commune est venu animer une conférence sur le four à chaux, un pilier de l'industrie locale jusqu'en 1958. Plus de 80 personnes ont écouté l'histoire de ce monument encore debout, envahi par les ronces que l'on peut voir sur la route menant à Tréflévenez.

Enfant, Mr GUERMEUR était un copain d'un enfant de la famille de Monsieur MUR, le propriétaire du four ; l'industrie devenait alors son terrain de jeux, en poussant les wagonnets, en grim pant au sommet de la tour de 20 mètres... Entre 1927 et 1958, une industrie sophistiquée était en activité ayant pour but de transformer la pierre en chaux et ainsi alimenter la grande briqueterie de Landerneau. La mémoire intacte, il a expliqué durant près de 2h, le décor de l'époque et l'ingénierie de ce patrimoine industriel saint-urbanais. Tout d'abord, il y avait cette carrière au bord de la Mignonne d'où étaient extraits les sédiments, souvent à l'aide d'explosifs ; puis le transport par wagonnets via un téléphérique de 900 m menant vers le sommet du four où un ouvrier versait son contenu dans l'immense four moderne pour l'époque. Il en ressortait une chaux vive qui partait par camion en direction de Landerneau. Jean René GUERMEUR a aussi rendu hommage à ces personnes qui ont travaillé dans cette entreprise, qui ont laissé la liberté à ces quelques gamins de jouer en son sein, mais toujours en respectant les règles de sécurité de base (toujours pour l'époque), en se protégeant lors des explosions et en n'approchant jamais trop près du four à 1000°C qui crachait la chaleur et le gaz carbonique toxique.



« On savait que si on tombait dans le four ; ben c'était la fin. »

Subventions communales

Associations Communales

- Amis de Trévarn	200 €
- Animation École	1 450 €
- Café jardin	350 €
- Chasse la Saint-Urbanaise	120 €
- Club de bricolage	200 €
- E.S.M.	1 200 €
- Fleur du Mékong	180 €
- Le P'tit ciné	400 €
- Les Poquelins de St-Urbain	300 €
- Livre Échange	1 800 €
- Naturvan	475 €
- Scrap à Lann Urvan	200 €
- Tous ensemble	350 €

Associations sportives et culturelles

- Activité physique de l'enfant	72 €
- Elorn Hand Ball	50 €
- Pays de Landerneau Athlé.	25 €
- Union rugby Landerneau	25 €
- Vélo Sport Plabennecois	16 €

Associations diverses

- ADMR Dirinon	200 €
- APPMA Daoulas	80 €
- Ass. Des Maires du canton	150 €
- Association Treizerien	25 €
- CLCV	50 €
- Croix d'or Alcool Assistance	25 €
- Jardin d'éveil	32 €
- Secours catholique Daoulas	200 €
- Secours populaire Daoulas	200 €

Élections Européennes

Les résultats des élections européennes complets se trouvent sur le site www.saint-urbain.com.

Nous vous donnons ici des résultats partiels au vu du nombre important de listes (25).

Inscrits : 1166 / Votants : 507

Bulletins exprimés : 482 soit 95% des votants

Bulletins nuls : 8 / Bulletins blancs : 17

Ont obtenu dans l'ordre décroissant du nombre de voix exprimées à Saint-Urbain :

- Parti Socialiste : 88 voix soit 18,3%
- UMP : 65 voix soit 13,5%
- Mouvement Bretagne : 65 voix soit 13,5%
- Europe Ecologie - Verts: 62 voix soit 12,9%
- Front National : 55 voix soit 11,4%
- UDI-Modem : 46 voix soit 9,5%
- Nouvelle Donne : 34 voix soit 7,1%



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 09 au 13 juin	Férialé	Carottes râpées Filet meunière Pommes de terre vapeur Yaourt sucré Fruit	Pastèque Rôti de veau Haricots beurre Fromage blanc aux fruits	Salade de tomates Dos de lieu frais au four Carottes vichy Fromage Fruit
Du 16 au 20 juin	Salade de betteraves Sauté de volaille Jardinière de légumes Yaourt Fruit bio	Salade de radis noir Haché de porc Coquillettes bio Fromage blanc Fruit <i>pain bio</i>	Salade de fromage Poulet rôti Pdt frites Yaourt bio	Melon Poisson en sauce Riz bio Fromage : emmental Pêche
Du 23 au 27 juin	Pâté de campagne Emincé de bœuf Poêlée campagnarde Fromage : mini babybel Fruit bio	Salade de concombre Jambon Purée de pommes de terre Fromage blanc sucré	Salade d'agrumes Sauté d'agneau Semoule couscous Fromage blanc aux fruits bio	Courgettes râpées fromage Poisson meunière Ebly légumes Fromage Fruit
Du 30 au 04 juillet	Melon jaune Escalope de veau Haricots verts Fromage : comté Fruit bio	Salade tomate bio mozzarella Omelette Carottes vichy bio Compote Biscuit	Carottes râpées bio Sauté de porc au lait Riz Glace au lait bio Fruit <i>pain bio</i>	Melon Raviolis en gratin Yaourt à boire Fruit



INFOS DIVERSES

Kermesse de l'école

L'école de Saint-Urbain ouvre ses portes et vous propose de rentrer dans la ronde...

Animation école organise sa traditionnelle

**KERMESSE
le dimanche 15 juin.**

A partir de 11h30, nous attendons les gourmands pour acheter des pâtisseries confectionnées par la boulangerie-pâtisserie Guidal. Pour les plus joueurs, nous proposerons cette année de retrouver un stand de pêche à la ligne, un jeu du casse-boîte, de pêche aux canards, une belle structure gonflable mais aussi la célèbre grande loterie et la tombola, et pour les curieux... il faudra venir et découvrir nos autres jeux...

Évidemment nos enfants préparent en secret un spectacle qu'ils nous dévoileront pour l'occasion...

Tous, petits et grands, plus jeunes ou plus expérimentés, nous vous attendons tous nombreux !

Au programme

Vente de pâtisseries à 11h30

Ouverture des stands à 13h30

Animation jardinage à partir de 14h00 (voir ci-contre)

Spectacle des enfants à 15h30

Tirage de la tombola à 17h30



Animation jardinage

Animation sur le jardinage au naturel de 14h à 17h30.

Le Syndicat de bassin de l'Elorn propose, de 14h à 17h30, une animation dans le cadre de la charte « **Jardiner au Naturel, ça coule de source !** ».

S'appuyant sur l'exemple du jardin de l'école (potager, aromatiques, fruitiers, compost...), auquel participent les enfants au cours de l'année, un animateur de la Maison de l'Agriculture Biologique présentera les techniques et outils permettant de réussir ses plantations tout en se passant des produits chimiques de synthèse.

Aux côtés du petit stand de vente de plants des enfants de l'école se tiendra également un stand d'information où chacun pourra trouver de la documentation sur le jardinage au naturel et sur le compostage.

Ce projet de création et d'animation du jardin de l'école, et de réalisation d'un compost avec les déchets alimentaires et végétaux, devrait progressivement être développé et complété avec l'appui de la mairie l'année prochaine.



LIVRE ÉCHANGE

L'association **Livre échange** organise un atelier de création

« **carnet de voyage** » le **14 juin** après midi

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages mais à avoir de nouveaux yeux » (Marcel Proust)
Dans le prolongement de l'exposition « **Instant d'Asie** », la bibliothèque vous propose de :

- revoir l'exposition sur les carnets de voyage, ses panneaux, ses livres ;
- découvrir les auteurs, les techniques et créer votre propre feuille ou carnet de voyage.

Cette exposition sera visible dans les locaux de la bibliothèque tout le mois de juin aux heures des permanences (le mardi de 16h30 à 18h ; le jeudi de 20h à 21h ; le samedi de 10h30 à 12h)

L'atelier de création se tiendra le samedi 14 juin de 14h à 17h à la bibliothèque.

Venez nombreux.... vous détendre, voyager et rêver !



Carnaval 2014 CHAR

Quelques photos de plus du **Carnaval de la Lune Etoilée** et du **char de Saint-Urbain**.



Les Poquelins

Les Poquelins de Lann Urvan vous donnent rendez-vous le

vendredi 13 Juin à 20h30
à la salle Ty Kreis-Ker

pour venir découvrir et applaudir nos jeunes comédiens.

Voilà six ans que l'association existe avec l'appui de la Fonderie théâtrale représentée par Pascal PERON et Frédéric BARON.



Cette année trois pièces vont être jouées sur scène, alors réservez d'ores et déjà votre soirée pour assister à la représentation.

Fête de quartier

Le quartier de **Balanec** tiendra sa fête annuelle le samedi 30 août prochain.

Les festivités débiteront à partir de midi. Tous les riverains (allée de Balanec et résidence Ty-Groas) sont cordialement invités.

Réservez votre après midi.

Concert à Trévarn

La 8^e édition de **Concert-Exposition** aura lieu le dimanche **22 juin** à 11h00 à la chapelle de Trévarn.

Au programme : musique de chambre et chœur adagio.

L'artiste peintre invitée cette année est Jeanine Le Cann (Logonna-Daoulas)

La chapelle sera ouverte tout le week-end.

Solidarité enfants du monde

Notre action vise à améliorer le quotidien des enfants à travers le monde, au niveau alimentaire, éducatif ou sanitaire. Le financement des projets de solidarité internationale est assuré par l'organisation d'animations locales : crêpes, fête des potirons...

Renseignements : Odile MANAC'H

Tel: 02 98 25 00 33

Courriel : solidariteenfantsdumonde@orange.fr



SPORTS

DIRINON

Le centre équestre "UN P'TIT CRIN D'PARADIS" à DIRINON organise une journée portes ouvertes et équi-troc le Dimanche 15 Juin de 10h à 17h. L'emplacement pour l'équi-troc est GRATUIT.

Au programme: des balades poneys, visite du site, vente de matériel d'équitation (d'occasion ou neuf), jeux, stands bonbons-gâteaux-boissons, inscription et réinscriptions, et d'autres animations.

Contact au 06 62 68 63 44

L'HOPITAL CAMFROUT

Puces de mer le 15 juin à la cale Jeanne d'Arc.

Grand déballage nautique - Animations—Restauration sur place.

Entrée à prix libre - Renseignements et réservations 06 87 75 11 63

PLOUDANIEL

Vous jouez, vous avez joué, vos enfants jouent ou ont joué au handball à Ploudaniel. Vous avez dirigé ou entraîné une équipe.

A l'occasion des 40 ans du club nous organisons une grande journée de retrouvailles le samedi 28 juin :

- 14h00 : démonstration de l'école de hand
- 15h00 : match enfants-parents
- 16h30 : démonstration match région moins de 15 ans et moins de 17 ans
- 17h30 : matchs des anciens/anciennes mixte

Une page Facebook a été créée pour cette occasion : 40 ans Ploudaniel Handball - Renseignements et inscriptions au 06 81 22 94 62



CULTURE

ÉCOLE DES MUSIQUES DU PAYS DE DAOULAS

Concert de fin d'année le vendredi 13 juin à 20 h salle " Le Trimaran".

Ce concert nous permettra d'écouter les classes d'éveil musical, les groupes de musiques actuelles, l'ensemble de musiques traditionnelles et l'orchestre d'harmonie.

La Comédie musicale sur le thème du "jeu de l'oie", le jeudi 19 juin à la salle " Le Trimaran" avec la participation des élèves des chorales de l'école des musiques.

Inscriptions pour la rentrée 2014-2015 à l'école des musiques du pays de Daoulas :

Pour les anciens élèves : période du 1^{er} au 24 juin 2014.

Pour les nouveaux élèves : soit durant la période du mercredi 25 juin " aux portes ouvertes " de l'école au 7 juillet, soit durant la période du 25 août au samedi 6 septembre 2014 au Forum des associations.

La fiche d'inscription sera disponible et téléchargeable à partir du 2 juin.

COCILIA - Collectif cinéma des associations du Pays de Landerneau

Lundi 16 juin à 20h30 au Rohan, 5 € : « Twenty feet from stardom » proposition collective, à l'occasion de la fête de la musique

Synopsis : « Trente mètres derrière les plus grandes stars de la chanson s'élèvent de grandes voix méconnues. Les choristes restent dans l'ombre pour sublimer le talent des autres. Ce documentaire mélange témoignages et images d'archives des choristes anonymes de David Bowie, Mick Jagger ou Ray Charles. »

Ensuite, les projections du Collectif ciné feront une pause estivale et reprendront en octobre 2014.

Secours populaire

BRADERIE

ouverte à tous, dans les locaux situés 3 rue de la Gare à Daoulas. Tél : 02 98 25 92 20

Samedi 14 juin 2014 de 9h à 16h30

Pour l'été, des vêtements pour toute la famille, à tout petit, petit prix ! Bébés, enfants, femmes, hommes. Linge de maison, livres.

DES VACANCES AVEC LE SECOURS POPULAIRE

Sous ce titre, il s'agit d'aider un maximum d'enfants à partir en vacances.

Dans ce but, nous recherchons des familles pour recevoir bénévolement pendant 15 à 18 jours des enfants âgés de 6 à 10 ans, originaires du Maine-et-Loire, de Vendée et de la Vienne, de la Marne et de Paris.

Animation

ANIMATION JEUNESSE (À PARTIR DE 10 ANS)

Gratuit ! (sauf trampoline 1 € / 5mn)

Après la fête de la jeunesse l'année dernière à Irvillac, les jeunes de Bouge Anime Motive (Junior association) invitent les pré-ados, ados et jeunes à fêter l'arrivée des vacances d'été au Yelen à Logonna

le samedi 05 Juillet de 12h00 à 18h00 !

12h00 / 13h30 : accueil et pique nique géant (chacun apporte son repas !)

14h / 18h : animations (prévoir vieilles chaussures, serviette de plage...) Baptême catamaran, sortie paddle, joutes nautiques, construction d'OFNI, molki, relais aquatiques, trampoline géant (1€) ...

Autorisation parentale obligatoire :

téléchargeable sur

www.vivreaupaysdedaoulas.fr

Partenaires : B.A.M, Log'Ado, Centres nautiques Moulin-Mer et Rostiviec, Charnaval.

Renseignements : Gwen Le Gars :

07 88 10 55 34

KERGREIS DYNAMIQUE

Organise le samedi 14 juin à 20h00

À la maison de quartier de Kergreis, à Landerneau une animation Flash Mob suivie par une soirée dansante.

Animation familiale, SANS ALCOOL et gratuite (ou avec une participation symbolique d'1 € reversée à une œuvre humanitaire ou caritative).



Des nouveaux panneaux de signalisation sont apparus, comme à Landerneau, ils permettent de délimiter de nouveaux espaces de circulation urbaine baptisés "zones de rencontre".

Située en agglomération, cette nouvelle zone de circulation particulière prévoit une "cohabitation apaisée entre les piétons et les véhicules (automobiles vélos) dans un même espace".

Au niveau du Code la Route, dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules à l'exception du tramway. Tous les véhicules peuvent y circuler, mais sans excéder la vitesse de 20 km/h. Il conviendra donc d'adapter sa vitesse et de rester vigilant, car toutes les chaussées, sauf exception, sont à double sens pour les cyclistes.



Depuis le 1er janvier 2012, le disque de stationnement en France, doit comporter une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée. Le défaut d'utilisation du disque adéquat est sanctionné par une amende correspondant aux contraventions de la première classe en matière d'arrêt et de stationnement, soit une amende forfaitaire de 17 €.

Le temps maximal de stationnement n'est plus de 1h30 mais laissé à la libre appréciation des communes. Pour rappel, une zone bleue est une zone où le stationnement est gratuit mais limité dans le temps (variable selon les municipalités). Elle est indiquée par des panneaux comportant dans la partie inférieure droite un picto du disque.

Le disque doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise.



AUTRES NOUVEAUX PANNEAUX



Voie sans issue sauf pour piétons ou cyclos



Présence d'un parc de stationnement sous vidéosurveillance



Présence d'un centre commercial



Entrée d'un tunnel



Sortie de tunnel.



Chaussée à double sens dont un sens est réservé aux cycle



Voie verte réservée à la circulation des piétons et des véhicules non motorisés



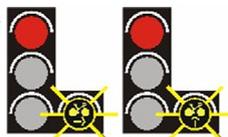
Voie verte autorisée aux cavaliers



Fin de voie verte



Signalement de nappes de brouillard ou de fumées épaisses



Autorisation aux cyclistes, à certains carrefours, d'aller tout droit ou tourner à droite même si le feu tricolore est au rouge



Interdiction de tourner à droite sauf pour les cyclistes



Sens interdit sauf pour les cyclistes

LES DROITS DU PIÉTON

Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire ou circulant dans une aire piétonne ou une zone de rencontre.

Le conducteur qui ne s'arrêtera pas systématiquement pour laisser passer un piéton écoperait d'une amende de 135 euros, ainsi que la possibilité de se voir retirer 4 points de son permis de conduire !